



## Sommaire

- Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19
- Processus d'Information / consultation étape information des élus du CSEE sur le Projet de redistribution des activités de la Supply Chain Mayotte
- Consultation des élus du CSEE sur le projet de règlement intérieur du CSEE
- Bilan restauration – par le Président de la Commission restauration
- Résolutions

Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique CISCO-WEBEX avec vote oral confirmé par mail afin de respecter les consignes de confinement

## Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19

Le dispositif actuel se poursuit sans changement. La DORM dénombre 27 suspicions COVID dont 7 positifs et 20 négatifs. Les réunions du CSEE en physique pourraient reprendre en 2021 si la situation COVID s'améliore. Le télétravail dans sa forme actuelle avec alternance de trois jours au bureau continue. A noter : une discussion en cours au niveau national sur la refonte du cadre du télétravail.

### Analyse de la CFE-CGC

A la CFE-CGC Orange, nous restons vigilants sur toutes les mesures de protection de nos salariés mises en place par la Direction dans le cadre de cette crise sanitaire inédite et apprécie ce point d'information devenu récurrent à toutes les réunions du CSEE depuis le début de la crise.

## Processus d'Information / consultation étape information des élus du CSEE sur le Projet de redistribution des activités de la Supply Chain Mayotte

Ce point est présenté par le Responsable Supply chain de la DORM. Il s'agit de remettre à plat l'organisation de la supply chain de Mayotte pour avoir une cohérence avec celle de la Réunion : en mutualisant, en renforçant le soutien pour plus de synergie. Cette activité à Mayotte repose sur seulement 2 collaborateurs soit une taille d'équipe critique. L'évolution de l'organisation tend à l'intégration de la Supply Chain Mayotte à celle de La Réunion et une externalisation des activités d'entrepôt, de distribution et gestion des retours étendue aux activités mobiles vers le prestataire déjà en charge de l'activité Home. L'objectif est de pouvoir gérer les deux territoires de la même façon en prenant en compte des spécificités locales et en focalisant uniquement sur le pilotage des activités de la supply chain. La fonction «opérateurs logistiques» disparaît. Ce point a suscité un vif débat avec de l'émotion même au sujet d'un collaborateur opérateur logistique à qui la Direction a proposé de rejoindre la boutique

de Kawéni. Selon les OS, cette nouvelle activité est en décalage avec le profil du salarié qui se trouve aujourd'hui en mal-être. Face à l'émoi suscité sur ce dossier, la Direction dans « sa grande sagesse » a préféré retirer ce point de l'ordre du jour pour apporter de meilleures réponses lors d'un prochain CSEE.

### Analyse de la CFE-CGC

A la CFE-CGC Orange, nous avons fait des remarques sur le contenu du dossier, non conforme à l'accord sur le dialogue social : absence du nom du chef de projets, de l'analyse des RPS, manque de précision des modalités d'accompagnement personnalisé de la mobilité fonctionnelle de l'opérateur, absence de calendrier pour la présentation du bilan. Toutefois, nous considérons de cette évolution d'organisation fait sens et la synergie Réunion-Mayotte ne peut être que bénéfique pour l'activité supply chain de DORM.

# Consultation des élus du CSEE sur le projet de règlement intérieur du CSEE

Après 10 réunions, des allers-retours entre la Direction et le Groupe de travail chargé de rédiger le RI du CSEE, nous sommes parvenus à un accord. Le groupe de travail a tenu compte des remarques du pôle relations sociales et du service juridique qui soulevaient des points litigieux qui, selon eux, n'ont pas leur place dans un RI : injonctions au président du CSEE, des imprécisions, des références non précisées aux articles de l'accord sur le dialogue social ou au code

du travail, des demandes de moyens non prévues, des ajouts inutiles etc.

## Analyse de la CFE-CGC

A la CFE-CGC Orange, nous avons pleinement participé à ce groupe de travail et avons été souvent force de propositions. Ce travail collectif a permis in fine de produire un document qui formalise désormais le fonctionnement du CSEE de la DORM et qui satisfait à la fois la Direction et l'ensemble des OS. Vote **POUR** à l'unanimité.

## Bilan restauration – par le Président de la Commission restauration

L'activité de restauration des personnels constitue une forme importante d'activité sociale et culturelle, celle-ci relevant par principe de la compétence légale des CSEE. Sur le périmètre de la DORM, la gestion de l'activité de restauration du personnel a été déléguée à la Direction. Des données chiffrées de 2019 ont été présentées : nombre de ticket-restaurant distribués sous forme papier ou dématérialisés (pour les télétravailleurs), coûts générés etc. Le passage en Titre restaurant dématérialisé est prévu d'ici fin 2021 pour répondre à l'obligation légale fixée par l'URSSAF. Des OS on fait remarquer leur doute sur l'acceptation par les prestataires de ce type de paiement qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

## Analyse de la CFE-CGC

Nous avons redit notre position par rapport à cette activité déléguée qui au final se fait au détriment des salariés de la DORM. Nous n'avons pas obtenu de réponses claires à nos interrogations, nous renvoyant vers le CSEC : nombre de bénéficiaires ? Quel est le budget officiel ? Le niveau de consommation de celui-ci ? Combien reste-t-il ? Selon nos estimations, il y a un différentiel d'environ 120 k€ que la commission restauration et la Direction n'a pas voulu nous dire sa réelle utilisation. Cette somme doit revenir à tous les salariés de la DORM. La CFE-CGC Orange revendique la transparence dans l'utilisation du budget restauration.

## Résolutions

Une résolution sur la saisine de 2 commissions et du CSSCT prévue pour le projet de la redistribution de l'activité supply chain de Mayotte n'a pas été votée suite au retrait du point par le Président. Le bureau ne présentait aucune autre résolution.

## Analyse de la CFE-CGC

Suite à la résolution du 29 Oct, les élus ont reçus un mail mettant en cause le travail incomplet de la trésorière adjointe. Nous avons fait la déclaration suivante :

« La CFE-CGC Orange et d'autres élus se disent qu'une telle réponse la veille du CSE ne laisse aucune volonté de faire apparaître la transparence des comptes, bien au contraire.

Ainsi il est légitime de s'interroger :

- Pourquoi est-ce à la trésorière adjointe de faire l'état des lieux de la situation de gestion ? Présente aujourd'hui, peut-elle nous donner les raisons de cette non présentation ?

- Une des missions du trésorier du CSE n'est-elle pas de préparer un compte rendu financier du CSE ?

- Pourquoi prendre quasiment un mois pour apporter cette réponse à la veille du CSE ?

- Est-ce si difficile de sortir un état des lieux de gestion de l'outil I-deal ? Qu'est-ce qui empêche de le faire alors que la mandature précédente faisait des rapprochements avec ces mêmes états ?

Est-ce à dire que cet outil de gestion, chèrement payé, n'est pas utilisé à bon escient ?

Pour rappel avant la mandature CE 2017-2019, un suivi manuel via fichier Excel était déjà fait malgré la présence de l'outil I-déal, entraînant une facturation complémentaire pour traitement des données.

- Nous pressentons bien le même mode de fonctionnement pour cette nouvelle mandature d'où la difficulté de faire une présentation rapide

et transparente.

Dans l'état actuel des choses, la CFE-CGC Orange renouvelle sa demande d'une présentation de la situation financière ASC et AEP en instance CSE pour en faire profiter l'ensemble des élus. »

La secrétaire évoque le manque de disponibilité du trésorier. Soit !

En séance, les OS majoritairement ont demandé que la présentation de cette résolution sur la transparence des comptes soit bien mise à l'ordre du jour du CSEE du 10/12/2020.

Nous attendons avec impatience les explications du bureau sur l'état financier des comptes du CSEE.

**Prochain CSEE : Jeudi 10 Décembre 2020**

**Vos représentants CFE CGC Orange :**

**[Sylvain Gadiollet](#), [Jean-François Payet](#), [Jean-Michel Maillot](#)**

**Votre représentant syndical : [Ingrid Dobaria](#)**

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?  
Rejoignez-nous !

**Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange**

Pour adhérer **[c'est ici](#)**



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement sur :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-reunion-mayotte/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

